



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Occitanie



PANORAMA

Edition 2017

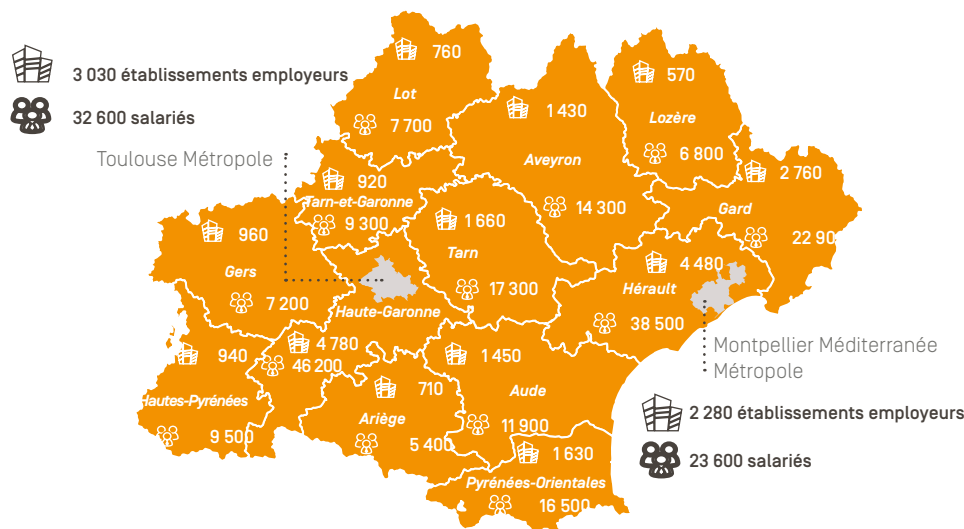
L'Économie Sociale et Solidaire en Occitanie

Sommaire

01. L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN OCCITANIE.....	3
L'ESS dans l'économie régionale.....	4
ESS : la place de la région Occitanie en France.....	4
02. LES ENTREPRISES DE L'ESS.....	6
Formes d'entreprises.....	6
Tailles d'établissements.....	8
03. LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'ESS.....	9
Activités des entreprises de l'ESS.....	9
Activités par formes d'entreprises.....	10
04. LES EMPLOIS, LES MÉTIERS DE L'ESS.....	13
Caractéristiques des salariés et conditions d'emploi...	13
Métiers de l'ESS.....	16
Départs à la retraite et métiers en tension.....	18

01. L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN OCCITANIE

Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés de l'ESS dans les départements et les métropoles en Occitanie



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2014

CHIFFRES-CLÉS

17 748 entreprises
soit **10,1 %** du total des entreprises employeuses
et **10,6 %** des entreprises employeuses privées

23 056 établissements employeurs
soit **10,7 %** du total des établissements employeurs
et **11,8 %** des établissements employeurs privés

213 348 emplois salariés
soit **12,1 %** du total des effectifs salariés
et **18,7 %** des effectifs salariés privés

183 429 emplois en Equivalent Temps Plein (ETP)

372 emplois salariés pour 10 000 habitants

5,3 milliards d'euros de rémunérations brutes
soit **10,1 %** du total des rémunérations brutes versées annuellement et **13,9 %** de celles du secteur privé

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2014 et population légale au 1^{er} janvier 2014

L'ESS se déploie sur les 13 départements de la région Occitanie. C'est logiquement en Haute-Garonne et dans l'Hérault, départements très peuplés et dynamiques où sont localisées les deux Métropoles régionales de Toulouse et Montpellier, que l'on trouve les volumes d'établissements et d'emplois les plus élevés. A contrario, c'est en Ariège et en Lozère que les volumes correspondants sont les plus réduits, à l'image de ce que l'on observe pour les autres champs économiques [économie privée hors ESS et économie publique]. Pour autant, en termes cette fois de poids de l'ESS dans l'ensemble de l'économie, ce sont **quatre départements du nord de la région** qui arrivent nettement en tête, avec des ratios supérieurs à 15 % :

la Lozère [avec un taux de 28 % !], l'Aveyron (17 %), le Tarn (17 %) et le Lot [16 %].

On notera ainsi que l'ESS représente **9,6 % du total de l'emploi dans les deux territoires métropolitains, contre 13,3 % en dehors de ces derniers**. De fait, alors que 26 % des effectifs régionaux de l'ESS se concentrent dans les Métropoles, le ratio correspondant s'établit à 33 % pour le reste de l'économie privée comme pour l'économie publique. **L'ESS s'avère donc répartie de façon plus homogène sur le territoire régional que les deux autres champs économiques, jouant ainsi un rôle essentiel en termes de maillage et de développement du territoire.**

► L'ESS dans l'économie régionale

Chiffres-clés par champ économique et poids dans l'économie régionale

	Entreprises employeuses	Etablissements employeurs	Effectifs au 31/12	Effectifs ETP	Rémunérations brutes (K€)
ESS	17 748	23 056	213 348	183 429	5 285 914
	10,1 %	10,7 %	12,1 %	11,5 %	10,1 %
Privé hors ESS	149 508	175 694	1 064 784	965 638	32 805 250
	85,4 %	81,5 %	60,3 %	60,5 %	62,9 %
Public	7 914	16 695	486 507	447 206	14 085 698
	4,5 %	7,7 %	27,6 %	28 %	27 %
Total Occitanie	175 170	215 445	1 764 639	1 596 273	52 176 862
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2014

L'ESS en région Occitanie compte **plus de 23 000 établissements employeurs et 213 000 salariés**. Elle représente environ 10 % des entreprises employeuses, 11 % des établissements

employeurs, **12 % du total des effectifs salariés** (17 % des salariés du secteur privé), et 10 % du total des rémunérations brutes versées annuellement.

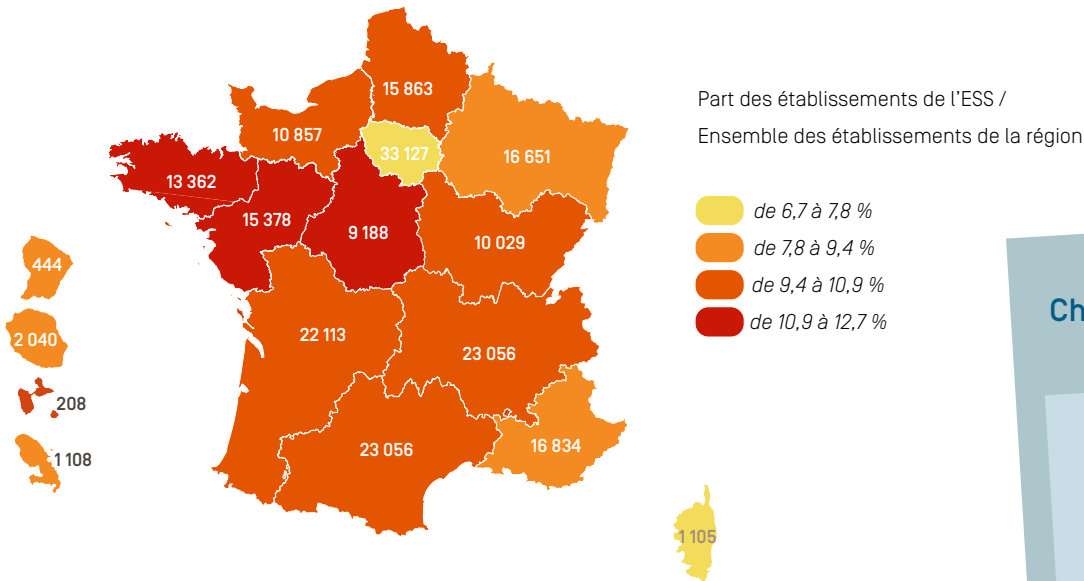
► ESS : la place de la région Occitanie en France



L'ESS, très dynamique en Occitanie, occupe dans l'économie régionale une **place significativement plus importante qu'à l'échelle nationale** : **+ 1 point** en termes de part de l'ESS dans les **établissements** (ensemble ou privés) ; **+ 2 points** en termes de part dans les **effectifs** et **rémunérations** par rapport à l'ensemble de l'économie, et environ **+ 3 points** par rapport à la seule économie privée. Le niveau des effectifs ESS rapporté à la population y est légèrement supérieur à la moyenne nationale : 372 contre 360 emplois pour 10 000 habitants.

La région Occitanie concentre 10,4 % des établissements français de l'ESS et 9 % des emplois correspondants. Elle occupe la **3^{ème} place des régions** françaises **quant au poids de l'ESS dans l'emploi total**, après les régions Bretagne (14,3 %) et Pays de la Loire (13,1 %). **7 départements**, situés à l'ouest et au nord de l'Occitanie, **sont dans les 20 premiers départements de France** en termes de poids de l'ESS dans l'emploi total : Lozère (1^{er}), Aveyron (4^{ème}), Tarn (6^{ème}), Lot (12^{ème}), Tarn-et-Garonne (16^{ème}), Gers (17^{ème}), Hautes-Pyrénées (18^{ème}).

Etablissements de l'ESS : volumes et parts dans les régions



Chiffres-clés de l'ESS en France

164 000
entreprises

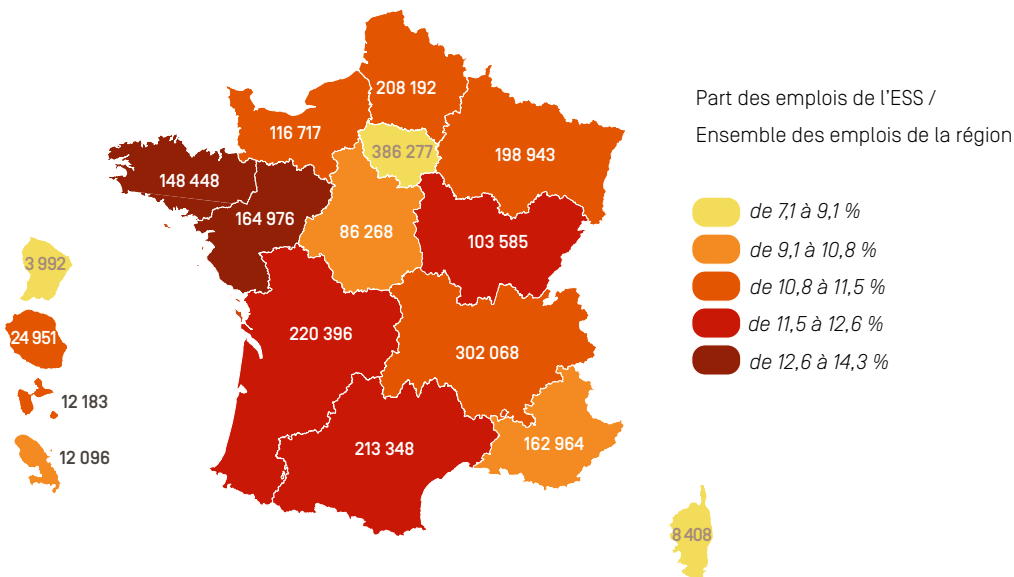
221 000
établissements employeurs

2 373 000
salariés

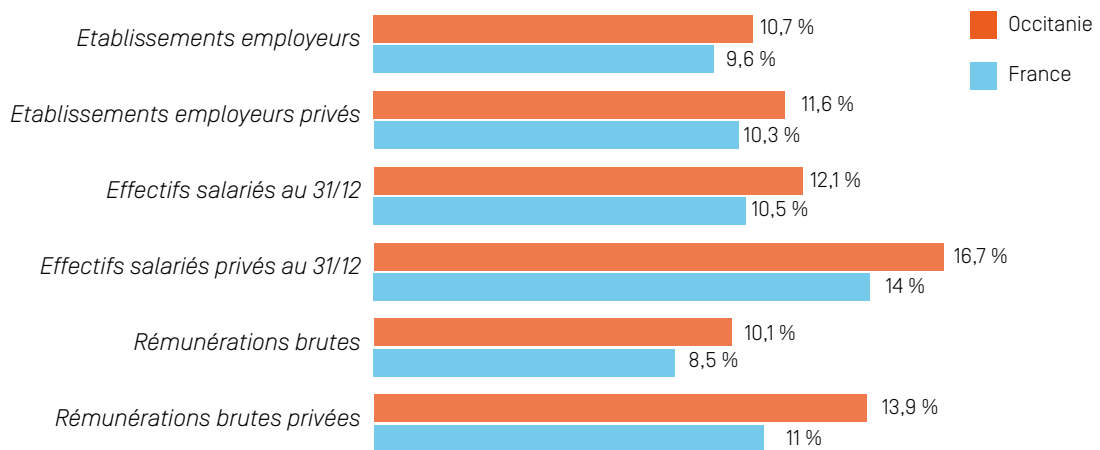
2 025 000
équivalents temps plein

62 Milliards d'€
de masse salariale brute

Emplois dans l'ESS : volumes et parts dans les régions



Poids de l'ESS dans l'économie en Occitanie et en France




Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2014

02. LES ENTREPRISES DE L'ESS

► Formes d'entreprises

Chiffres-clés selon la forme juridique des entreprises et poids dans l'ESS

	Entreprises employeuses	Etablissements employeurs	Part (%)	Effectifs au 31/12	Part (%)	Equivalents Temps Plein	Rémunérations brutes (K €)
Associations	16 489	19 039	82,6 %	168 453	79 %	141 993	3 732 513
Coopératives	1 172	2 990	13 %	28 717	13,5 %	27 230	1 043 760
Mutuelles	67	965	4,2 %	13 010	6,1 %	11 188	422 579
Fondations	20	62	0,3 %	3 168	1,5 %	3 018	87 061
Total ESS	17 748	23 056	100 %	213 348	100 %	183 429	5 285 913

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2014

Les **associations** sont largement majoritaires au sein de l'ESS régionale, puisqu'elles en représentent près de **93 % des entreprises employeuses**, 83 % des établissements employeurs, près de 80 % des effectifs salariés et un peu moins de 71 % des rémunérations.

Viennent ensuite les **coopératives** qui représentent près de **7 % des établissements employeurs**, 13 % des établissements employeurs, 13,5 % des effectifs salariés et près de 20 % du total des rémunérations brutes annuelles.

Les **mutuelles** et les **fondations** occupent des places plus réduites [**4,5 % des établissements employeurs**], ce qui ne signifie pas pour autant que leur poids dans l'économie et la société régionales soit négligeable. Il en est par exemple ainsi des mutuelles, qui couvrent en Occitanie 3,2 millions de personnes en matière de protection santé, sur une population totale de 5,7 millions d'habitants.



ZOOM SUR...

LES ASSOCIATIONS

Le Mouvement Associatif Occitanie fédère près de **65 000** associations réunies autour de **15** organisations sectorielles ou thématiques : culture, éducation populaire, environnement, famille, insertion, jeunesse, médico-social, petite-enfance, sanitaire et social, solidarité internationale, tourisme social...

Représentant environ **700 000** bénévoles et **85 000** salarié-es, son rôle est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Sa vocation est d'être le porte-voix de la dynamique associative sur notre région.

Source : Mouvement Associatif Occitanie, 2016.

LES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

335 établissements dont :
184 ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)
56 associations Intermédiaires (AI)
79 entreprises d'Insertion (EI)
16 entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)
8 590 postes d'insertion (hors encadrants)
+ 0,7 % de postes entre 2015 et 2016

Source : DIRECCTE Occitanie, DARES, 2016.

LES SCOP, SCIC, CAE ET COOP. LOI 47

406 Scop, Scic et « Coopératives loi 1947 » (dont les Coopératives d'Activités et d'Emploi) **45** coopératives créées en 2016, dont **28** ex nihilo et **17** transmissions, transmissions ou reprises

5 500 emplois dans les **347** coopératives adhérentes aux UR Scop LR et MP

En 10 ans, le nombre de coopératives a progressé de **91 %** en Occitanie (contre 49 % en France) et les effectifs correspondants de **78,5 %** (contre 40 % en France) [2006-2016] Dans les Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE), en 2015 :

740 entrepreneurs(euses) salarié(e)s, dont **155** associé(e)s

1 589 entrepreneurs(euses) accompagné(e)s
18,5 millions d'euros de chiffre d'affaires

Source : CGSCOP, Coopérer pour entreprendre, 2016.

LES MUTUELLES DE SANTÉ

La Mutualité Française Occitanie représente : **179** mutuelles qui protègent **3 200 000** personnes

427 structures de soins et d'accompagnement mutualistes

450 millions d'euros de chiffre d'affaires

600 interventions en promotion santé par an.

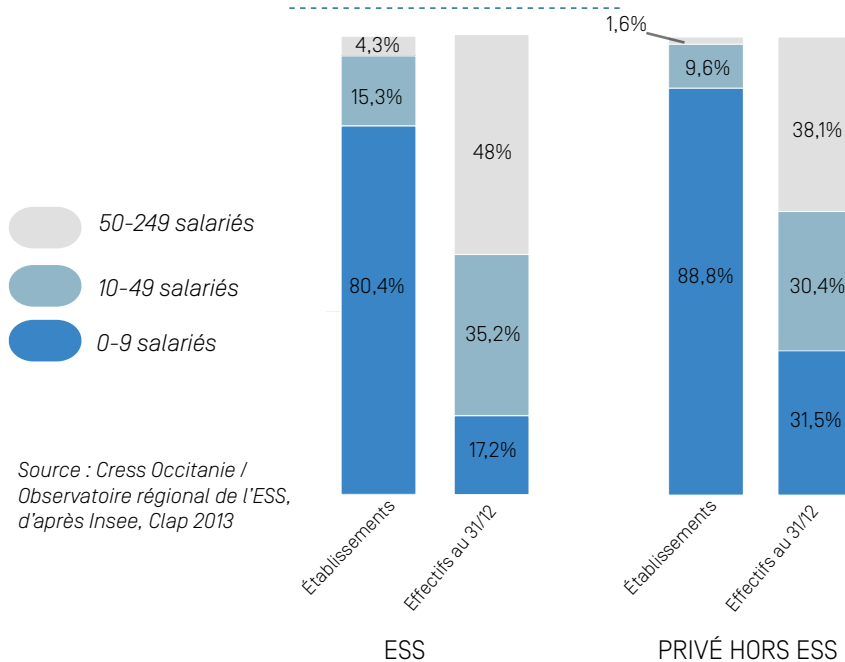
11 000 collaborateurs (Mutuelles Livres II et III)

Source : Mutualité Française Occitanie, 2016.

► Tailles d'établissements

DE NOMBREUX SALARIÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE TAILLE MOYENNE ET GRANDE

Répartition des établissements et des effectifs salariés (au 31/12) selon la taille des établissements dans l'ESS et dans le reste de l'économie privée*



Dans l'ESS comme dans le reste de l'économie privée, les micro-établissements (moins de 10 salariés) sont largement majoritaires : respectivement, 80 % et 89 % du total. Mais cette catégorie d'établissements emploie une proportion relativement réduite du total des salariés (17,2 %), d'ailleurs nettement plus faible dans l'ESS que dans le reste de l'économie privée (31,5 %). Les établissements de petite taille (10 à 49 salariés) occupent une place légèrement supérieure dans l'ESS que dans le reste de l'économie privée, aussi bien en termes d'établissements employeurs (15 % contre 10 %) que d'effectifs salariés (35 % contre 30 %). Quant aux établissements de taille moyenne et grande (50 salariés et plus), contrairement à une idée largement répandue, leur place est plus importante dans l'ESS que dans l'économie privée hors ESS, en termes d'établissements employeurs (4 % contre 2 %) et, de façon encore plus marquée, en termes d'effectifs salariés (48 % contre 38 %).

* Seule la comparaison ESS / économie privée hors ESS est ici réalisée. En effet, compte tenu de son mode d'organisation très particulier, l'économie publique est composée d'un nombre important de grands établissements, de sorte que toute comparaison avec cette dernière n'est guère significative.

03. LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'ESS

► Activités des entreprises de l'ESS : une grande diversité sectorielle

L'ESS est présente dans tous les secteurs d'activité, qu'ils relèvent des services à la population, notamment d'intérêt général, ou de la production et de la vente de biens et services marchands.

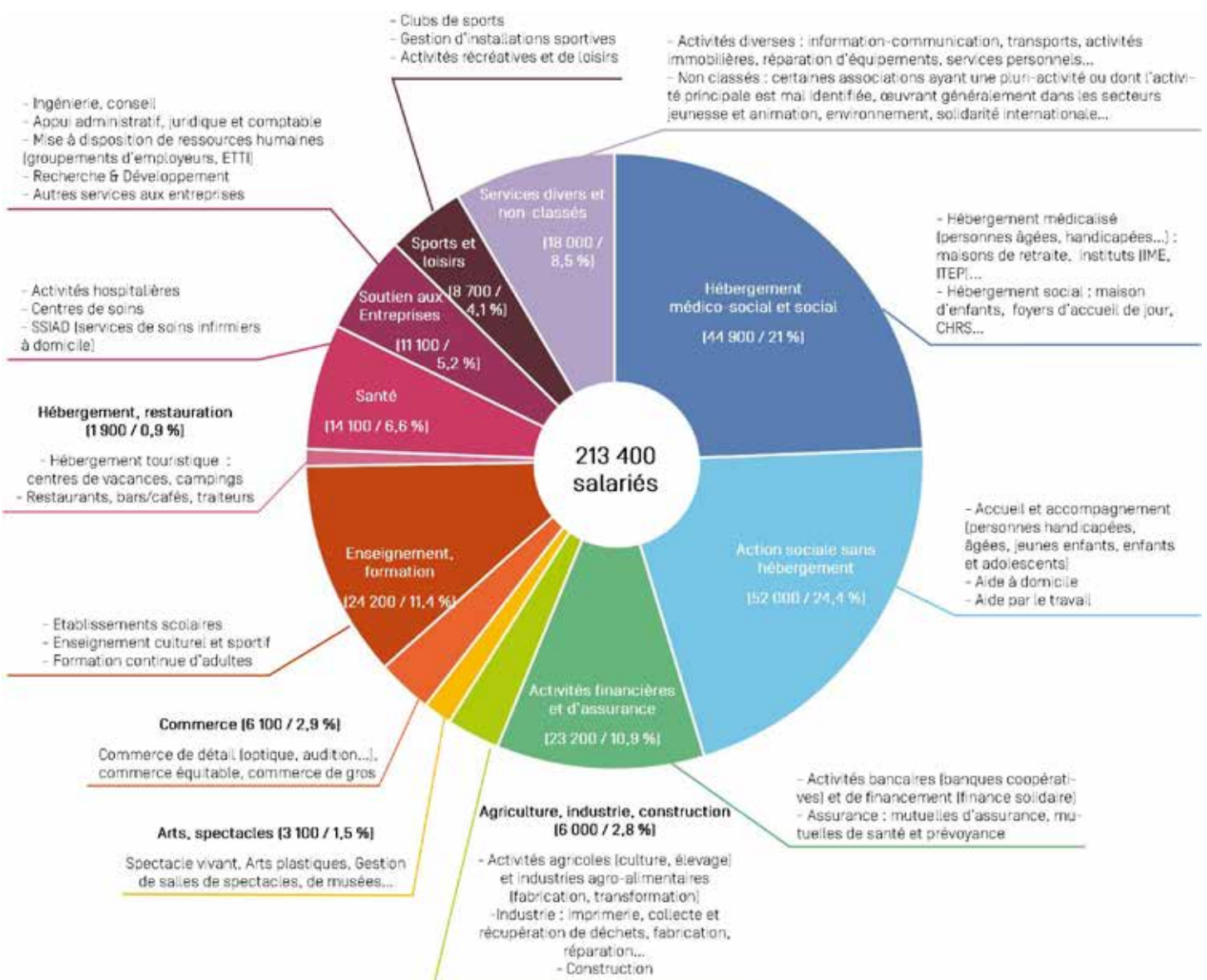
Avec près de 97 000 salariés, le secteur de l'action sociale (avec ou sans hébergement) arrive largement en tête dans le total des effectifs de l'ESS régionale (un peu plus de 45 %). Il est suivi de l'enseignement, formation

(11,4 %) et des activités financières et d'assurance (10,9 %).

Les autres activités représentent des parts restreintes ou très restreintes au sein de l'ESS, ce qui ne signifie pas forcément, on le verra, que leur place à l'intérieur des secteurs concernés soit négligeable.

Par ailleurs, il est à noter que la répartition sectorielle des établissements et des effectifs diffère nettement selon les composantes juridiques de l'ESS.

Répartition des effectifs salariés de l'ESS par secteur d'activité

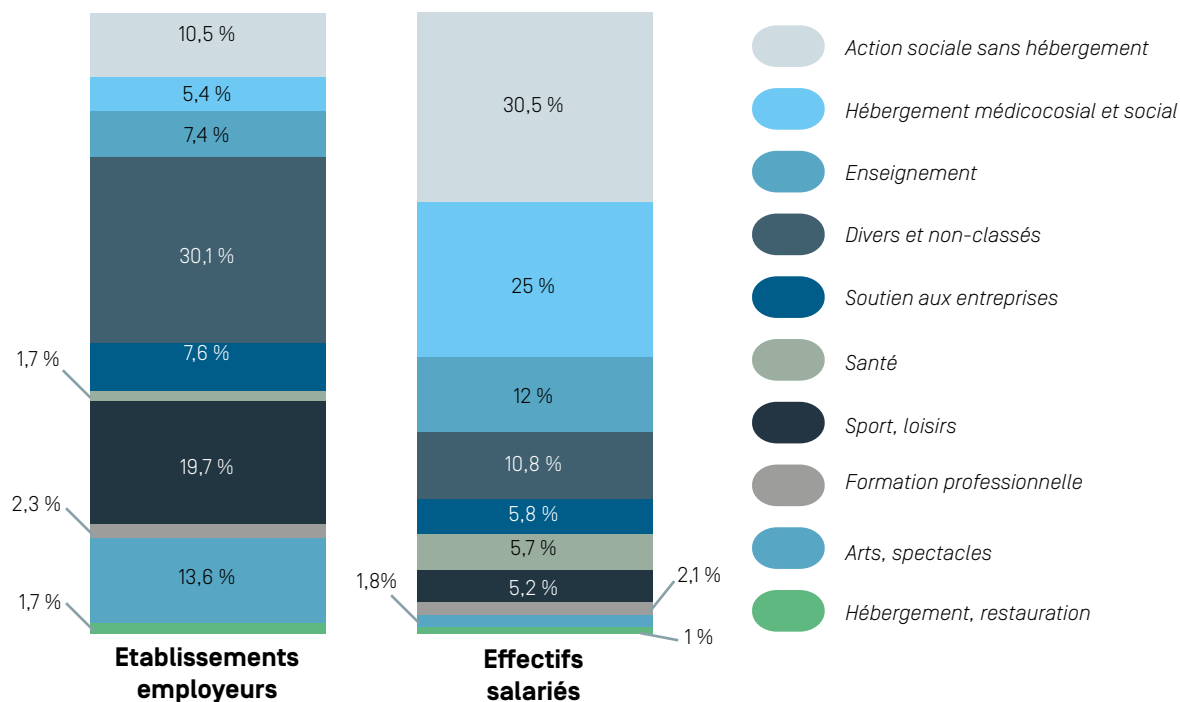


Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2014

► Activités par forme d'entreprise

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES ASSOCIATIONS

Répartition des établissements employeurs et des effectifs salariés [au 31/12]
des associations par secteur d'activité



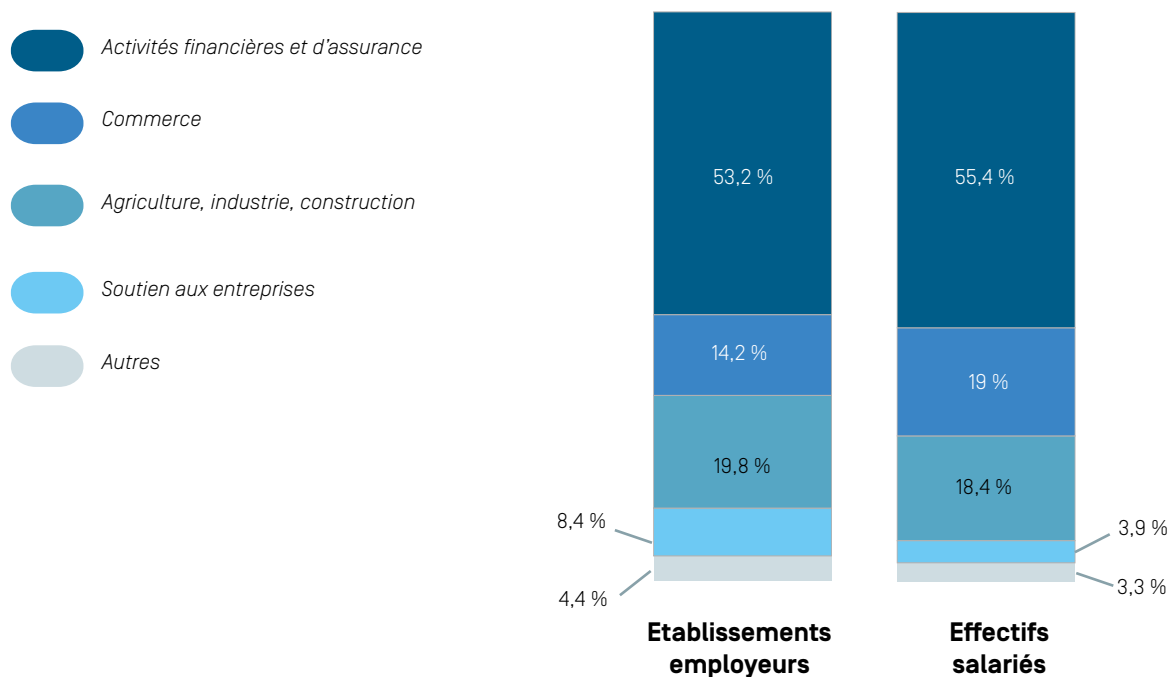
Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2014

Dans les associations apparaissent de fortes dissymétries quant aux places qu'occupent les différents secteurs d'activité dans le total des établissements et des emplois, ce qui est révélateur d'une très grande hétérogénéité de la taille des associations :

- Alors que l'action sociale sans hébergement et de l'hébergement médicosocial et social représentent, respectivement, 10 % et 5 % des établissements, ils occupent 30 % et 25 % des effectifs correspondants
- A contrario, des secteurs tels que le sport, loisirs et les arts, spectacles, qui représentent, respectivement, 20 % et 14 % des établissements, emploient seulement 5 % et 2 % des effectifs concernés.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES COOPÉRATIVES

Répartition des établissements employeurs et des effectifs salariés (au 31/12) des coopératives par secteur d'activité



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2014

Les différents secteurs d'activité représentent des parts assez comparables en termes d'établissements employeurs et d'effectifs salariés au sein des coopératives.

Les activités financières et d'assurance, qui correspondent quasi exclusivement aux coopératives bancaires, représentent, à elles seules, plus de la moitié des établissements employeurs et des emplois concernés.

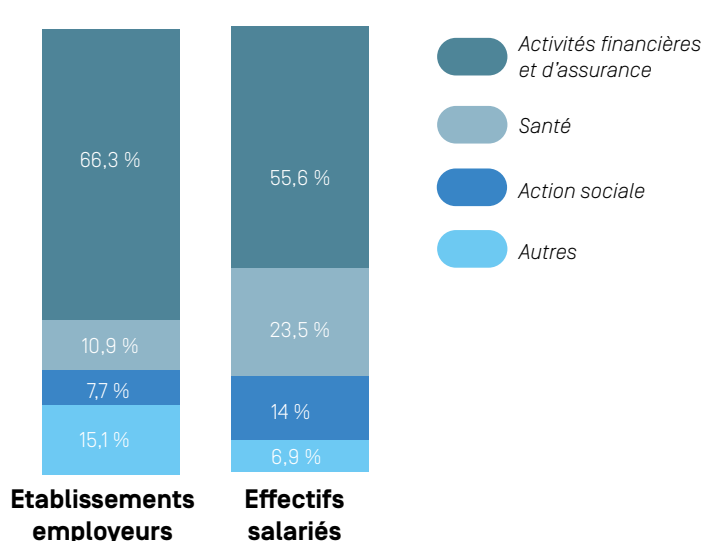
Le secteur du commerce recouvre, pour l'essentiel, des activités de commerce de gros exercées par des

coopératives agricoles ou par des centrales de distributeurs sous forme coopérative : il représente un peu plus de 14 % des établissements employeurs et 19 % des effectifs salariés coopératifs.

Quant au secteur de l'agriculture, industrie, construction, il inclut à la fois les coopératives agroalimentaires et les Scop, ces dernières étant présentes dans des activités très diverses. Les activités de soutien aux entreprises, pour leur part, sont surtout portées par des Scop, des Scic et des CAE.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES MUTUELLES

Répartition des établissements employeurs et des effectifs salariés (au 31/12) des mutuelles par secteur d'activité



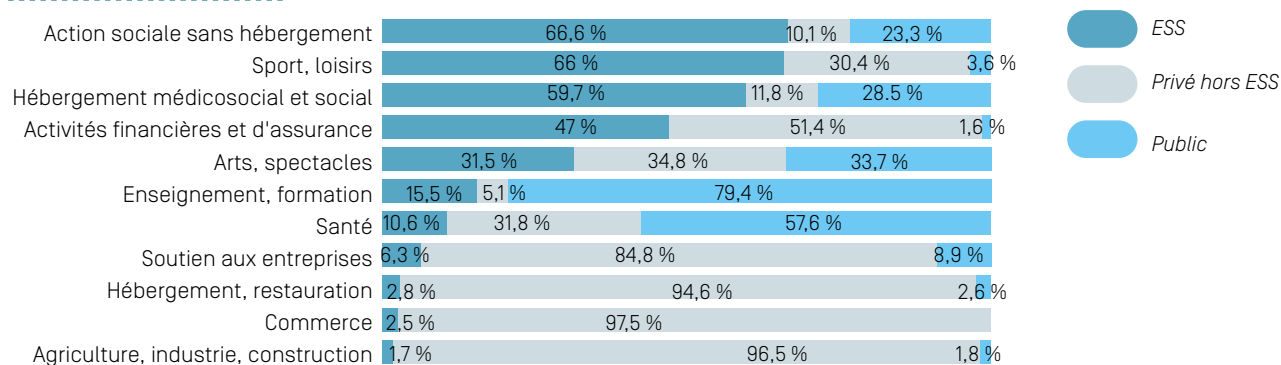
Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2014

Le secteur des activités financières et d'assurance, qui correspond aux activités assurantielles exercées par les mutuelles de prévoyance ou les mutuelles d'assurance, est très largement majoritaire, représentant plus de 2/3 des établissements employeurs et plus de la moitié de l'emploi mutualiste. Vient ensuite le secteur de la santé, avec près de 11 % des établissements employeurs et 23,5 % des effectifs, qui recouvre les services et établissements de soins (cliniques, centres de convalescence, services de soins infirmiers à domicile...) portés par des mutuelles de prévoyance ou par leurs réseaux fédératifs.

Ces mêmes mutuelles et leurs réseaux interviennent aussi dans le secteur de l'action sociale, avec (ex. : Ehpad) ou sans (ex. : crèches) hébergement, lequel représente près de 8 % des établissements employeurs et 14 % des effectifs salariés mutualistes

UNE PLACE MAJEURE DE L'ESS DANS QUELQUES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Répartition des effectifs salariés (au 31/12) par champ économique selon les secteurs d'activité



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2014

L'ESS est largement majoritaire dans trois secteurs d'activité, ceux de l'action sociale sans hébergement (près de 67 % des effectifs du secteur), du sport, loisirs (66 %) et de l'hébergement médicosocial et social (près de 60 %). Elle occupe ensuite une place significative dans le secteur des activités financières et d'assurance (47 %) et dans celui des arts, spectacles (31,5 %).

Dans tous les autres secteurs d'activité considérés, la part de l'ESS est réduite ou très réduite, allant de 15,5 % dans l'enseignement, formation à 1,7 % dans

l'agriculture, industrie, construction.

On relèvera que même si certains secteurs d'activité représentent une faible part des effectifs de l'ESS, cette dernière n'en occupe pas moins une place importante dans le total de l'emploi de ces secteurs : c'est le cas pour celui du sport, loisirs (4,1 % des effectifs de l'ESS* et 66 % de ceux du secteur) ainsi que pour celui des arts, spectacles (1,5 % des effectifs de l'ESS* et 31,5 % de ceux du secteur).

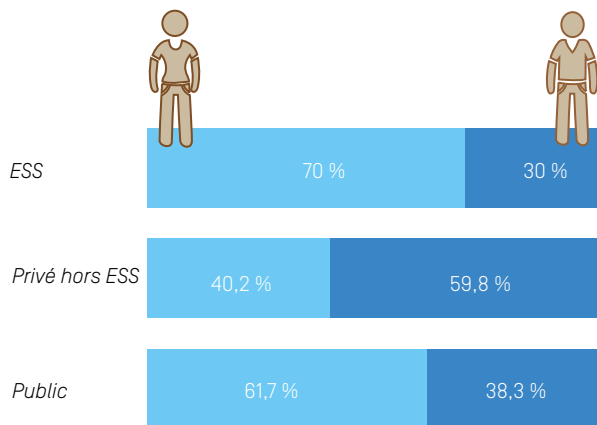
* Cf. Graphique p.9

04. LES EMPLOIS, LES MÉTIERS DE L'ESS

► Caractéristiques des salariés et conditions d'emploi

UNE ÉCONOMIE FORTEMENT FÉMINISÉE

Répartition des effectifs (postes au 31/12) selon le sexe des salariés par champ économique



Près de 150 000 femmes travaillent dans l'ESS régionale, ce qui représente 70 % de ses effectifs, soit nettement plus que dans le reste de l'économie privée (40 %) et sensiblement plus que dans l'économie publique (62 %). Cette forte féminisation s'explique par le fait que l'ESS est très présente dans des secteurs d'activité où les femmes sont traditionnellement nombreuses à travailler, au premier chef celui de l'action sociale (où la proportion de femmes atteint 81 % dans l'ESS régionale), notamment dans le domaine de l'aide à domicile (où cette même proportion s'élève à 96 %).

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2014

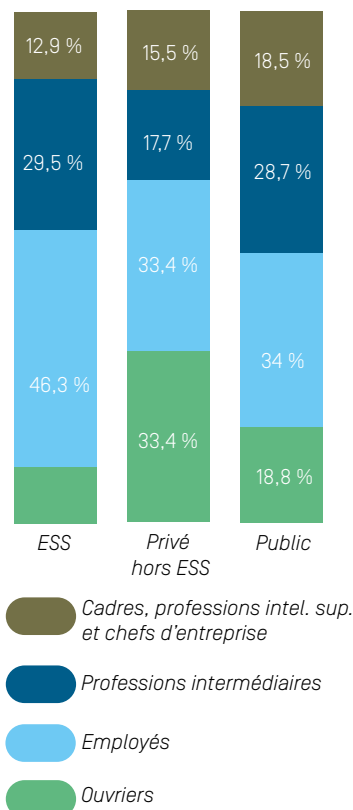
DES CSP CARACTÉRISTIQUES D'UNE ÉCONOMIE TERTIAIRE

La répartition des effectifs de l'ESS selon les CSP diffère nettement de celle du reste de l'économie privée : les employés et les professions intermédiaires occupent des places plus importantes dans la première que dans la seconde (près de 76 % contre 51 %). A contrario, la part des ouvriers est beaucoup moins importante dans l'ESS que dans le reste de l'économie privée. Quant aux postes d'encadrement, ils représentent une proportion sensiblement plus réduite dans l'ESS.

Le profil de l'ESS présente en revanche une certaine

proximité avec celui de l'économie publique, même si des différences existent aussi entre ces deux champs économiques : les employés occupent ainsi une place significativement plus importante dans l'ESS, tandis que les ouvriers et les cadres représentent des proportions sensiblement plus fortes dans l'économie publique. La répartition des effectifs de l'ESS selon les CSP est caractéristique d'une économie de nature essentiellement tertiaire, ce qui explique la relative proximité qu'elle entretient avec l'économie publique.

Répartition des effectifs (postes au 31/12) selon les CSP des salariés par champ économique



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap 2014

DES CONTRATS ORDINAIRES MOINS PRÉSENTS QU'AILLEURS

Répartition des effectifs salariés (postes au 31/12) selon les types de contrats par champ économique

	ESS	Privé hors ESS	Public
Contrats ordinaires	92,6 %	97,2 %	95,6 %
Contrats aidés	7 %	0,3 %	4,3 %
Contrats d'apprentissage	0,4 %	2,4 %	0,1 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, DADS 2014

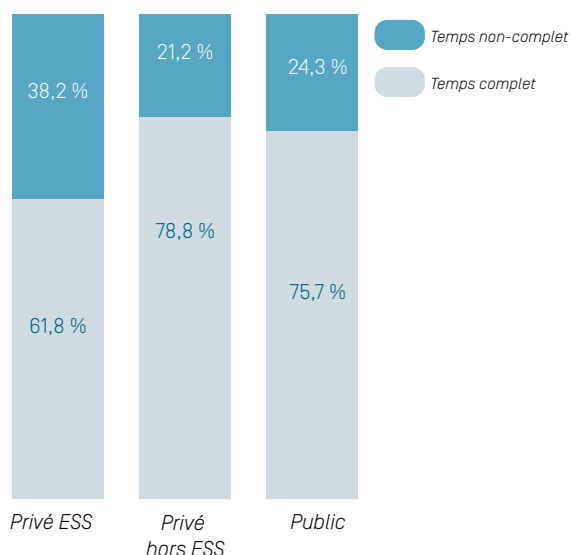
Les salariés en contrat de travail « ordinaire » représentent une part des effectifs sensiblement inférieure dans l'ESS à ce qu'elle est dans le reste de l'économie privée ou l'économie publique. Ce différentiel provient, pour l'essentiel, des contrats aidés [CUI-CAE, Emplois d'Avenir...], qui représentent 7 % des effectifs dans l'ESS contre 0,3 % dans le reste de l'économie privée et 4,3 % dans l'économie publique. En termes de secteurs d'activité, les plus importants pourvoyeurs de contrats aidés dans l'ESS sont ceux de l'action sociale [qui emploient la moitié des contrats aidés de l'ESS régionale : près de 33 % dans l'action sociale sans hébergement et de 18 %

dans l'hébergement médicosocial et social], des « non-classés » [18,5 % du total] et de l'enseignement [12,4 % du total].

Par ailleurs, il est à noter que 813 salariés sont en contrat d'apprentissage dans l'ESS régionale, ce qui représente seulement 0,4 % du total des effectifs, soit significativement moins que dans le reste de l'économie privée [2,4 %]. Les secteurs ayant le plus recours à l'apprentissage au niveau de l'ESS sont l'action sociale [qui emploie 25 % des apprentis de l'ESS régionale : 15 % dans l'hébergement médicosocial et social et 10 % dans l'action sociale sans hébergement] et les activités financières et d'assurance [un peu plus de 20 % du total].

DES TEMPS COMPLETS PLUS RARES QU'AILLEURS

Répartition des effectifs (postes au 31/12) selon les conditions d'emploi par champ économique



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, DADS 2014

La proportion de salariés travaillant à temps complet s'avère significativement inférieure dans l'ESS par rapport au reste de l'économie privée ou à l'économie publique.

Le taux moyen de 38 % de salariés travaillant à temps non-complet, c'est-à-dire, pour l'essentiel, à temps partiel, au sein de l'ESS régionale recouvre toutefois des réalités très diverses selon les secteurs d'activité : ce taux est particulièrement élevé dans les sport, loisirs [59,2 %], les services divers

et non-classés [52,7 %], les arts, spectacles [50,7 %] et l'action sociale [44,8 %, dont 79,8 % dans l'aide à domicile]. Compte tenu de l'importance du poids de ce dernier secteur dans les effectifs de l'ESS, c'est lui qui, dans une grande mesure, détermine la singularité de l'ESS au regard du temps de travail. Il est à noter que les associations sont, au titre de l'ESS, très largement majoritaires dans ces différents secteurs d'activité.

DES RÉMUNÉRATIONS GLOBALEMENT RÉDUITES, ESSENTIELLEMENT DU FAIT DES ASSOCIATIONS

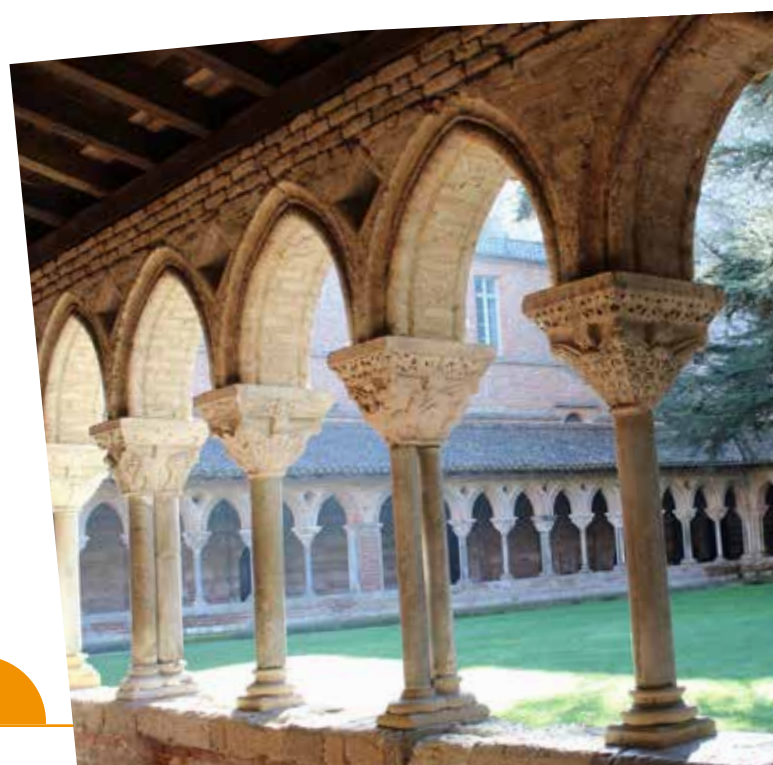
Salaire brut annuel moyen par forme juridique de l'ESS et par champ économique

	Salaire brut annuel moyen	Ecart / total ESS	Ecart / privé hors ESS	Ecart / public
Coopératives	38 331	+ 33 %	+ 12,8 %	+ 21,7 %
Mutuelles	37 771	+ 31,1 %	+ 11,2 %	+ 19,9 %
Associations	26 287	- 8,8 %	- 22,6 %	- 16,5 %
Fondations	28 847	+ 0,1 %	- 15,1 %	- 8,4 %
ESS	28 817	/	- 15,2 %	- 8,5 %
Privé hors ESS	33 973			
Public	31 497			
Total	32 687			

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, DADS 2014

Le salaire brut annuel moyen s'élève à 28 800 euros dans l'ESS, soit un montant inférieur de 15 % par rapport au reste de l'économie privée et de 8 % par rapport à l'économie publique. Ceci renvoie essentiellement à l'importance du poids que représentent, dans les effectifs de l'ESS, les associations, où les rémunérations sont relativement réduites. Plusieurs facteurs explicatifs peuvent être avancés, entre autres, l'importance du nombre de postes à temps partiel et la fragilité du modèle économique de beaucoup d'entre elles. Cette fragilité est elle-même

liée au fait qu'elles exercent souvent des activités non marchandes, d'intérêt général ou d'utilité sociale, d'où leur dépendance vis-à-vis des financements publics, souvent aléatoires et de plus en plus contraints. On notera, par contre, que dans les coopératives et les mutuelles, les salaires moyens sont significativement supérieurs à ceux pratiqués dans l'économie privée hors ESS ou dans l'économie publique.



► Métiers de l'ESS

DES EFFECTIFS CONCENTRÉS SUR UN NOMBRE RESTREINT DE MÉTIERS

Principaux métiers de l'ESS : nombre de postes (au 31/12) et part dans le total des effectifs de l'ESS

	Nombre de postes au 31/12	Part dans l'ESS
Aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s famili(ales)aux	23 854	11,2 %
Agents de service hospitaliers	10 967	5,1 %
Aides-soignants	9 617	4,5 %
Ouvrier(ère)s non qualifié(e)s de type industriel	9 373	4,4 %
Animateur(trice)s socioculturels et de loisirs	8 865	4,2 %
Personnels enseignants du secondaire et du supérieur	7 883	3,7 %
Secrétaires	7 679	3,6 %
Autres employé(e)s administratif(ive)s	6 519	3,1 %
Educateur(trice)s spécialisé(e)s	6 145	2,9 %
Infirmier(ère)s	5 976	2,8 %
Aides médico-psychologiques	5 410	2,5 %
Employé(e)s des services commerciaux de la banque	5 110	2,4 %
Total	107 398	50,3 %

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap et DADS 2014.

12 métiers concentrent la moitié des effectifs de l'ESS régionale. La plupart d'entre eux sont spécifiques à des secteurs d'activité relativement développés au sein de l'ESS, tels que la santé, l'animation socioculturelle, les activités financières, l'hébergement médicosocial et social et

l'action sociale sans hébergement. De ce dernier secteur relève, notamment, le métier des « aides à domicile, aides ménagères... », qui est le plus représenté au sein de l'ESS : avec plus de 23 000 postes, il correspond à un peu plus de 11 % du total des emplois de ce champ économique.



Métiers majoritairement exercés dans l'ESS : nombre de postes [au 31/12] et parts de l'ESS et du hors ESS dans le total

	ESS		HORS ESS	
	Nombre de postes au 31/12	Part de l'ESS dans le total	Nombre de postes au 31/12	Part du hors ESS dans le total
Educateur(trice)s techniques spécialisé(e)s, moniteur(trice)s d'atelier	2 314	94,3 %	138	5,7 %
Directeur(ice)s de centres socioculturels et de loisirs	673	93,1 %	49	6,9 %
Moniteur(trice)s éducateur(trice)s	3 871	86,2 %	608	13,8 %
Conseiller(ère)s en économie sociale et familiale	1 273	82,8 %	260	17,2 %
Animateur(trice)s socioculturels et de loisirs	8 865	78 %	2 442	22 %
Aides médico-psychologiques	5 410	77,5 %	1 537	22,5 %
Cadres de l'intervention socio-éducative	2 387	75,5 %	761	24,5 %
Technicien(ne)s des opérations bancaires	1 484	71,2 %	589	28,8 %
Chargé(e)s de clientèle bancaire	3 435	65,3 %	1 790	34,7 %
Artistes	1 047	62,4 %	617	37,6 %
Professeurs d'art (hors établissements scolaires)	1 053	61,7 %	641	38,3 %
Aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s famili(a)aux	23 854	61,6 %	14 551	38,4 %
Employé(e)s des services commerciaux de la banque	5 110	59,4 %	3 419	40,6 %
Chef(fe)s d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire	1 717	58,6 %	1 189	41,4 %
Cadres des opérations bancaires et des marchés financiers	414	54,7 %	336	45,3 %
Educateur(trice)s spécialisé(e)s	6 145	54,3 %	5 061	45,7 %
Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)	1 693	53,8 %	1 426	46,2 %
Cadres spécialistes de la formation	1 180	51,9 %	1 072	48,1 %
Moniteur(trice)s et éducateur(trice)s sportifs, sportif(ve)s professionnel(le)s	3 952	51,2 %	3 695	48,8 %

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap et DADS 2014.

Sur les 412 métiers répertoriés par l'Insee, 19 sont majoritairement exercés, en région, dans des établissements de l'ESS (dont 5 sont communs avec les métiers les plus représentés au sein de l'ESS).

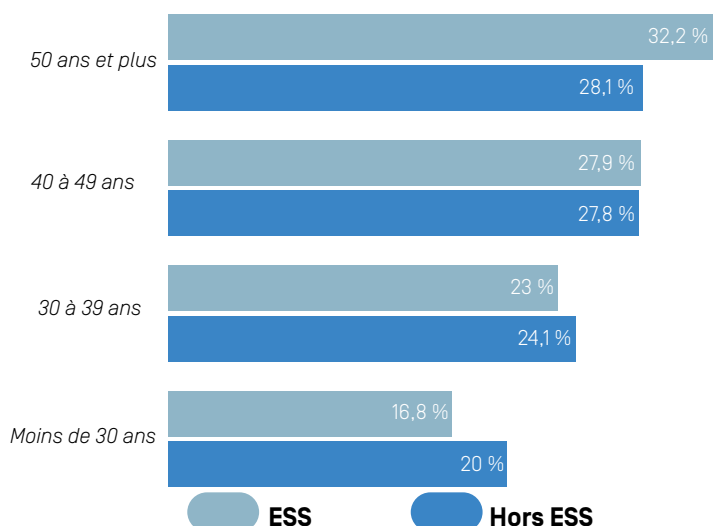
Aucun d'entre eux ne correspond à des fonctions

supports. Il s'agit exclusivement de métiers spécifiques à des secteurs dans lesquels l'ESS est fortement présente : l'action sociale avec ou sans hébergement, l'animation socioculturelle, les activités financières et d'assurance, les arts, spectacles.

► Départs à la retraite et métiers en tension

69 000 DÉPARTS À LA RETRAITE D'ICI À 2028

Répartition des effectifs (postes au 31/12) selon les tranches d'âge par champ économique



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Insee, Clap et DADS 2014

La proportion des salariés âgés de 50 ans et plus se révèle significativement plus forte dans les effectifs de l'ESS que dans le reste de l'économie régionale : 32,2 % contre 28,1 %. Le différentiel serait encore plus marqué par rapport à la seule économie privée hors ESS : sur la base des données 2013, la part des salariés de 50 ans et plus dans ce champ économique s'établit en effet à 23,9 % au niveau régional.

Ceci signifie que les entreprises de l'ESS en région vont être confrontées, dans les années à venir, à un mouvement relativement important de départs à la retraite : sur la base d'un âge moyen de départ en retraite de 62 ans, le nombre de salariés concernés peut être estimé à environ 69 000 d'ici à 2028. Il en résultera de forts besoins en termes de renouvellement de la main d'œuvre et donc, potentiellement, de nombreuses opportunités d'emplois, notamment pour les jeunes.

DE NOMBREUX POSTES, NOTAMMENT D'ENCADREMENT, À RENOUELER DANS L'ACTION SOCIALE, LA SANTÉ, LA BANQUE, LA FORMATION...

Les métiers de l'ESS les plus touchés par le vieillissement des effectifs

	Part des salariés de 50 ans et +	Nombre de postes
Cadres spécialistes de la formation	51,2 %	604
Cadres de l'intervention socio-éducative	49,8 %	1 189
Cadres des opérations bancaires et des marchés financiers	48,5 %	200
Educateur(trice)s techniques spécialisé(e)s, moniteur(trice)s d'atelier	44,2 %	1 023
Aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s famili(ales)aux	44,2 %	10 543
Chef(fe)s d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire	37,9 %	650
Technicien(ne)s des opérations bancaires	37,3 %	553
Artistes	35,8 %	375
Agents de service hospitaliers	33,3 %	3 652

Si l'on se réfère aux métiers les plus représentatifs de l'ESS, soit parce qu'ils y occupent une place importante, soit parce qu'ils sont majoritairement exercés dans ce champ économique, il apparaît que certains d'entre eux sont particulièrement touchés par le phénomène de vieillissement des salariés.

C'est le cas, notamment, pour plusieurs postes d'encadrement et pour le métier le plus représenté au sein de l'ESS régionale, celui d'« aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s famili(ales)aux ».

Les métiers de l'ESS présentant le plus fort potentiel de recrutement

Sur les 80 métiers les plus caractéristiques de l'ESS, d'ici à 2028 les départs à la retraite vont concerner :

10 500 aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales	2 100 Infirmier(ère)s
3 600 agents de service hospitaliers	1 900 éducateur(trice)s spécialisé(e)s
3 000 aides-soignants	1 700 médecins salariés
2 600 secrétaires	1 700 autres employé(e)s administratif(ive)s
2 600 personnels enseignants [secondaire/supérieur]	1 400 animateur(trice)s socioculturels et de loisirs
	1 300 aides médico-psychologiques

Retrouvez
les chiffres-clés 2017

Fiches Départementales ESS
www.cressoccitanie.org

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cette étude met en cohérence et articule plusieurs sources de données, à partir du périmètre de l'ESS normalisé conjointement, en 2008, par l'INSEE, le CNCRESS et la DIISES. Il est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : Associations (associations lois 1901, 1908), Coopératives (coopératives d'usagers, de production, agricoles, multisociétaires, d'entreprises et coopératives bancaires), Mutuelles (mutuelles de santé et prévoyance, mutuelles d'assurance), Fondations, dont certaines activités sont exclues.

Ce périmètre va évoluer pour inclure progressivement les sociétés commerciales reconnues comme étant des entreprises sociales par la Loi ESS du 31 juillet 2014.

CLAP est la source utilisée pour fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal, et la référence pour les comptages par territoire des volumes d'entreprises et d'emplois. La base DADS est utilisée pour les analyses en termes de structures d'emploi sur les indicateurs absents de la source CLAP (tranches d'âge, tailles d'entreprise...). Les données CLAP et DADS sont livrées systématiquement 2 ans après leur collecte, ainsi les données traitées dans ce document portent sur l'année disponible la plus récente : 2014.

Sont pris en compte uniquement les établissements ayant une fonction d'employeur. Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Ainsi, une même entreprise peut avoir plusieurs établissements sur différents territoires. Concernant l'emploi, le champ couvert est celui des postes « non annexes » [rémunération annuelle supérieure à 3 SMIC mensuels ou emplois de plus de 30 jours et de plus de 120 heures sur l'année et 1,5 heure par jour]. La masse salariale brute indiquée n'inclut pas les charges patronales.

LEXIQUE

CAE : Coopérative d'Activité et d'Emploi

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CLAP : Connaissance Locale de l'Appareil Productif

CNCRESS : Conseil National des CRESS

CRESS : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

DADS : Déclaration Annuelle des Données Sociales

ESS : Economie sociale et solidaire

ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

IME : Institut Médico-Educatif

ITEP : Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

ORESS : Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire

SCOP : Société coopérative et participative

SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

SIAE : Structures d'Insertion par l'Activité

Economique

> Le cadre législatif et les missions des CRESS

Les CRESS sont reconnues et implantées sur les territoires avec, pour cadre législatif, l'article 6 de la loi du 31 juillet 2014 : « Les Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire assurent au plan local la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire. (...) Elles assurent à cet effet, au bénéfice des entreprises de l'économie sociale et solidaire, sans préjudice des missions des organisations professionnelles ou interprofessionnelles et des réseaux locaux d'acteurs », les missions suivantes :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire ;
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises ;
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises ;
- L'animation d'un observatoire des données régionales de l'ESS relatives aux entreprises de l'ESS ;
- L'information et la mise en relation des entreprises de l'ESS à l'échelle européenne / internationale ;
- La promotion de l'ESS en tant que mode d'entreprendre spécifique

> L'offre de services aux entreprises de l'ESS et aux collectivités territoriales

- **Observatoire :**
Réalisation de diagnostics territoriaux, portraits de territoire, chiffres-clés, notes de conjoncture, liste et géolocalisation des entreprises, fiches entreprises/réseaux ESS et portraits d'acteurs, aide à la décision, conférences...
- **Développement économique :**
Animation et structuration de filières, développement d'affaires (Salon d'affaires Coventis, RDV d'affaires territoriaux Coventis Club...), centre de ressources/information/orientation porteurs de projet et entreprises de l'ESS, formation / sensibilisation à l'ESS.
- **Animation territoriale et coopérations :**
Petits-déjeuners/matinales professionnelles ESS, rencontres entreprises / financeurs, valorisation des PTCE, animation de Pôles ESS, animation des Comités territoriaux du Mois de l'ESS...
- **Communication :**
Information sur l'ESS en région/national et européen, co-organisation d'événements (Mois de l'ESS), valorisation des politiques ESS territoriales dans les supports de communication de la CRESS...

LE RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DE L'ESS

L'Observatoire régional de l'ESS de la Cress Occitanie fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les Cress et le CNCress.

LES PUBLICATIONS DE LA CRESS OCCITANIE

LES FOCUS



LES PANORAMAS TERRITORIAUX



LES GUIDES ENTREPRENDRE EN ESS



LES FICHES ENTREPRISES DE L'ESS



LES NOTES DE CONJONCTURE



Toutes les publications de la CRESS Occitanie sont à retrouver ou télécharger sur : www.cressoccitanie.org

CRESS OCCITANIE

Siège social : Toulouse - 70 boulevard Matabiau - Tél : 05 62 16 65 50

Délégation Générale : Montpellier - Immeuble Le Richemont - 1047 avenue Villeneuve d'Angoulême - Tél : 04 67 60 20 28
cressoccitanie.org / coventis.org

